

- 27 juin 2019 -

La Mission fraude aux prestations sociales à Nancy



Carole Grandjean

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Sociales

Commissaire aux Affaires Européennes

Rapporteuse sur la Mission
gouvernementale sur la fraude sociale



CGrandjean54



GrandjeanCarole



carolegrandjean

www.carolegrandjean.fr

Carole Grandjean, Députée de Meurthe-et-Moselle, et Nathalie Goulet, Sénatrice de l'Orne ont mené des auditions ce jeudi 27 juin 2019 à Nancy dans le cadre de leur mission gouvernementale sur la fraude aux prestations sociales souhaitée par M. Le Premier Ministre Edouard Philippe le 28 mai dernier.

Le matin, les Parlementaires ont auditionné les organismes et administrations concernées par cette thématique à la **Préfecture de Meurthe-et-Moselle**, sous forme de table ronde. De nombreux acteurs locaux étaient ainsi présents :

La Sécurité Sociale Agricole Lorraine (MSA) (*représentée par Mme Dominique TRABAC et M. Cédric BOULANGER, Directrice et Directeur Adjoint*) ; **le Régime Social des Indépendants (RSI)** (*Mme Rachel THIBAUT, responsable du service lutte contre la fraude juridique*) ; **la DIRECCTE** (*M. Patrick OSTER, Directeur Adjoint*) ; **l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF)** (*M. Philippe BEARD Responsable Régional Contrôle et référent «lutte contre le travail illégal»*) ; **l'Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce (UNEDIC AGS)** (*M. Serge PETIOT, Mme Céline MEYER, Mme Anne FORTIER et Mme Béatrice DAVID, représentants*), **la Direction Régionale de la Police Judiciaire Grand Est (DRPJ)** (*M. Guillaume CRIVELLI Commissaire divisionnaire adjoint et Directeur adjoint*), **le Tribunal de Grande Instance de Nancy** (*M. Michel-Simon JOURNO, Vice-Procureur de la République*) ; **le Tribunal de Commerce** (*M. Charles CUNAT, Président*), **Pôle Emploi** (*Mme Valérie KURTZ, Responsable de service prévention et lutte contre la fraude*), **la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)** (*M. Emmanuel GOUAULT et Mme Elodie BURSTIN, Directeur et Directrice Adjointe*) ; **la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Meurthe-et-Moselle** (*Mme Magali MORENS, Fondée de pouvoir et M. Pierre- Olivier PAULINE, Manager opérationnel Contrôle/Fraude*)

L'après-midi, Mesdames Grandjean et Goulet ont mené d'autres auditions en rencontrant **les Organisations Syndicales** (*représentées par M. Christian BES-SARD du CFE/CGC, et M. Mohamed AIT AHMED de l'UD FO*), **les Syndicats Employeurs** (*M. Philippe BOYON de la CPME 54 et M. Benoit PALISSON du MEDEF 54*), **les Chambres Professionnelles** (*M. Daniel CERUTTI Vice-Président de la CCI 54 et Mme Sophie LEHE, Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle*), les représentants du **Conseil Départemental de**

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr

Meurthe-et-Moselle (*M. Gabriel ANDRE, Directeur de l'action sociale et insertion ; Mme Marie SAINTOT, Responsable accès aux droits et relations à l'utilisateur et Mme Marie-Annick HELFER, Directrice de l'autonomie*) ainsi que **la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)** (*M. Olivier Padier, Correspondant lutte contre la fraude*).

Les différents types de fraudes ciblés et analysés par les acteurs du territoire, les méthodes de détection et de lutte mises en place localement permettront de nourrir le travail de Mesdames Grandjean et Goulet dans le cadre de cette mission. Des enjeux territoriaux ont également été identifiés, notamment en ce qui concerne les fraudes transfrontalières. Les parlementaires réaliseront une étude spécifique à ce sujet dans le cadre de leur rapport. Les échanges qui ont nourri ces discussions ont également permis l'analyse des aspects de Droit à l'erreur et de non recours aux droits. L'objectif de cette mission est aussi de rétablir l'égalité et la juste répartition des prestations sociales entre les citoyens.

Ces discussions auront permis de cerner les problématiques locales et l'impact sur le territoire de la fraude aux prestations sociales. Les questions de sensibilisation, de détection, de coopération entre services, de recouvrement, d'accès aux droits et d'erreur de bonne foi sont au cœur des pistes de travail des deux Parlementaires durant cette mission dont les conclusions et propositions seront rendues fin Septembre 2019.

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr